



Communiqué de presse

ETABLISSEMENTS KORIAN, la colère monte chez les salariés !!!!

Une hécatombe de décès parmi les résidents !!!

Un nombre croissant de cas Covid-19 confirmé parmi le personnel des sites !!!

Au moins deux décès parmi le personnel !!!

Ça Suffit !!!

Dans ce contexte inédit de crise sanitaire, tous les salariés sont attentifs et respectueux des protocoles mis en place et assurent avec professionnalisme leur mission.

L'Union Nationale des Syndicats Force Ouvrière de la Santé Privée, l'Union Fédérale Santé Privée CGT, Sud Santé Sociaux dénoncent le manque de réaction par rapport à la mise en place du matériel de protection en nombre suffisant et exigent que l'ensemble des personnels puisse travailler avec le matériel de protection nécessaire pour assurer leur sécurité et celles des patients.

L'UFSP CGT, l'UNSSP FO, Sud Santé Sociaux exigent également que l'ensemble des personnels et résidents des EHPAD, des SSR, cliniques, HAD soit régulièrement testés. Cette crise sanitaire ne doit pas permettre au groupe KORIAN de s'affranchir de son obligation légale de tout mettre en œuvre pour protéger et assurer la sécurité des salariés, dont nous dénonçons les allégations à peine voilées de menaces et de diffamations orchestrées par la direction générale et certaines organisations syndicales soumises au patronat. La Direction Générale a-t-elle mis en place le nécessaire en temps et en heure.

Notre priorité reste la sécurité et la protection physique et mentale de tous les travailleurs.

Fort des ordonnances, les employeurs n'hésitent plus à déroger au Code du Travail, à la Convention Collective Nationale, aux accords de branche et aux accords d'entreprise. Korian compte utiliser les dérogations autorisées par la loi d'urgence : Augmentation des heures hebdomadaires jusqu'à 60h, prise des RTT, modification des horaires... Certaines Organisations syndicales ont validé ce projet lors d'un vote du CSEC. Pour nous, c'est de la folie !

Il n'est pas question que cette situation exceptionnelle ne constitue un moyen pour bafouer les droits des salariés.

Aujourd'hui, l'ensemble de la population se rend compte de l'importance des missions dangereuses des personnels de la santé et leur rend hommage. Par ailleurs, le Gouvernement n'a pas eu d'autre choix que d'annoncer l'octroi d'une prime pour les soignants touchés ou non par l'épidémie de Covid-19.

La vie d'un personnel soignant se résumerait-il à une simple prime ???

La prime, oui, mais cela ne sera pas suffisant !

Les salariés n'attendent pas la fin du confinement pour porter les revendications suivantes :

- ✓ Un effectif suffisant soit 1 personnel pour 1 résident
- ✓ Nous exigeons les protections nécessaires à l'exercice de nos missions
- ✓ Augmentation générale des salaires
- ✓ Amélioration des conditions de travail
- ✓ Amélioration des perspectives professionnelles et de carrières
- ✓ Amélioration des droits conventionnels et des conditions d'exercice du droit syndical
- ✓ Respect des conventions collectives, du code du travail

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée, l'Union Fédérale Santé Privée CGT, Sud Santé Sociaux appellent les syndicats à tout mettre en œuvre pour exiger l'arrêt de ces pratiques, les protections nécessaires, en utilisant tous les moyens y compris la grève.

Paris, le 24 avril 2020

CONTACTS :

- **Isabelle JALLAIS** - Déléguée Syndicale Centrale FORCE OUVRIÈRE – 06.70.15.23.09 - forceouvrierekorian@gmail.com
- **Albert PAPADACCI** – Délégué Syndical Central CGT – 06.22.05.05.98 – albertfelix@hotmail.fr
- **Charlotte POULOU** – Déléguée Syndicale Sud – SudSolidairesKorian@gmail.com